contact@animetcom.fr
01 45 22 70 64

MISE À JOUR LE 28/09/2026

NOUVEAU
PLACES 100% FINANCÉES PAR LA RÉGION POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI

BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT MENTION ANIMATION SOCIO-ÉDUCATIVE OU CULTURELLE

BPJEPS ASEC

BPJEPS ANIMATION SOCIO-ÉDUCATIVE ET CULTURELLE



- CURSUS SUR **12 MOIS** EN ALTERNANCE
- **546 HEURES** DE FORMATION THÉORIQUE
- **329 HEURES** EN PRÉSENTIEL
  217 HEURES EN DISTANCIEL
- **667 HEURES** MINIMUM EN STRUCTURE D'ACCUEIL

NOUVEAU RÉFÉRENTIEL
POSSIBILITÉ D'EFFECTUER LE CC DACM EN MÊME TEMPS !

40% EN LIGNE

12 MOIS EN ALTERNANCE

89%
Taux de satisfaction (équipement, locaux, formateur.rices, contenu pédagogique)

71,5%
Taux d'insertion à l'emploi dans le métier visé à 3 mois

24,65%
Taux de formation supérieur à 3 mois

3%	RÉUSSITE PARTIELLE*
97%	OBTENTION DU DIPLÔME* (ANCIEN RÉFÉRENTIEL)
17,95%	TAUX D'ABANDON

*Parmi les candidat.e.s ayant présenté l'intégralité des épreuves (année de référence 2024-2025)

PROCHAINE SESSION DU 2/11/2026 AU 29/10/2027

DÉLAI D'ACCÈS CORRESPOND À LA DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 2 OCTOBRE 2026

Formation diplômante de niveau 4
Enregistrement RNCP 39926 au 06/12/2024
Certifié par le Ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative

pour les personnes qui ont une RQTH, contactez notre référent handicap
Olivier SALVANO-LUBESPERE
06 71 78 70 74

PROCHAINE RENTRÉE 02/11/2026

40 % EN LIGNE
60 % PRÉSENTIEL

BPJEPS ASEC

BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT MENTION ANIMATION SOCIO-ÉDUCATIVE OU CULTURELLE

LE PARCOURS EN UN COUP D'ŒIL

12 MOIS
EN ALTERNANCE

546 H
DE FORMATION THÉORIQUE

329 H + 217 H
PRÉSENTIEL + DISTANCIEL

667 H
MINIMUM EN STRUCTURE D'ACCUEIL

FORMATION À DISTANCE : E-LEARNING ACCOMPAGNÉ ET SUIVI INDIVIDUALISÉ.

CONDITIONS D'ENTRÉE

PROFIL REQUIS

- Être âgé.e de 16 ans minimum
- Expériences en animation d'une durée minimale de 200 heures*
- PSC validé
- JDC pour les moins de 25 ans
- Notions d'informatique

*Fournir une attestation sur papier entête de l'employeur mentionnant à minima en toutes lettres les mentions : "nombre d'heures en situation d'animation pour un public agé de x ans" et la signature et le cachet de l'entreprise

LES MÉTIERS ACCESSIBLES

À L'OBTENTION DU BPJEPS ASEC

- ANIMATEUR-RICE
- MÉDIATEUR-RICE
- RESPONSABLE D'ANIMATION

ÉVOLUTIONS POSSIBLES

- COORDINATEUR-RICE
- ENCADRANT-E PÉDAGOGIQUE
- ANIMATEUR-RICE D'ACTIVITÉS TECHNIQUES

POURSUITE D'ÉTUDES

- DEJEPS ASEC MENTION COORDINATION DE PROJETS
- CC DACM

FINANCER SA FORMATION

EMPLOYEURS

- Plan de développement des compétences
- OPCO (privé) / CNFPT (public)
- Contrat de professionalisation

SALARIÉS

- Compte personnel de formation (CPF)
- CPF de transition professionnelle
- Contrat de sécurisation professionnelle (CSP)

DEMANDEURS D'EMPLOI

- **PRFE***
- CPF
- POEI
- POEC
- AREF
- AIF

CODE ROME : G1202 & G1203

TARIFS

PARCOURS CLASSIQUE

6150 €

APPRENTISSAGE

Le coût de formation est fonction du montant de la prise en charge du financeur et du nombre de jours du contrat d'apprentissage : tarif sur demande

DEMANDEURS D'EMPLOI

PRISE EN CHARGE À 100%*

BONUS

PASSEZ LE CC DACM EN MÊME TEMPS

TARIF : 1500 €

(POUR PLUS D'INFORMATIONS : PLAQUETTE CC DACM)

*LE COÛT PÉDAGOGIQUE EST INTÉGRALEMENT PRIS EN CHARGE PAR LA RÉGION ILE DE FRANCE (SOUS RÉSERVE DE PRESCRIPTION ET DE PLACES DISPONIBLES)

POSSIBILITÉ DE VALIDER UN OU PLUSIEURS BLOCS DE COMPÉTENCES : TARIFS SUR DEMANDE

BPJEPS ASEC

BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

MENTION ANIMATION SOCIO-ÉDUCATIVE OU CULTURELLE

BLOCS DE COMPÉTENCES / OBJECTIFS

BC 1 — CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE DES PROJETS D'ANIMATION DANS LE CADRE DE L'ORGANISATION DE TRAVAIL D'UNE STRUCTURE DU CHAMP DU SPORT OU DE L'ANIMATION

BC 2 — VALORISER LES ACTIVITÉS ET LES PROJETS D'UNE STRUCTURE DU CHAMP DU SPORT OU DE L'ANIMATION

BC 3 — CONCEVOIR, CONDUIRE, EN SÉCURITÉ ET ÉVALUER, DES SÉQUENCES D'ANIMATION ET DES SÉANCES D'ACTIVITÉS CULTURELLES, ÉDUCATIVES OU SOCIALES DANS LE CADRE DU PROJET ET DE L'ORGANISATION DE LA STRUCTURE

BC 4 — ORGANISER ET ENCADRER LE «VIVRE ENSEMBLE » DES PUBLICS ACCUEILLIS AU SEIN D'UNE STRUCTURE PROPOSANT DES ACTIVITÉS DE LOISIRS ET D'ANIMATION SOCIOCULTURELLE

329 H DE REGROUPEMENT + **217 H** EN DISTANCIEL + **667 H** MINIMUM EN STRUCTURE = 4 ÉPREUVES CERTIFIANTES ET 1 DIPLÔME À LA CLÉ

Parcours 1

- Méthodologie de projet
- Construire une séance d'animation
- Les étapes de construction d'une séance d'animation
- Organiser une manifestation publique
- L'accueil des publics
- Formaliser une évaluation
- Les objectifs, les critères et les indicateurs
- Les critères d'évaluation
- Formaliser un bilan quantitatif et qualitatif
- Le suivi et le contrôle
- L'approche de Montessori
- Les neuro-sciences au service de l'animation
- Utiliser Power Point
- La médiation culturelle
- Les techniques d'animations autour du développement durable

Parcours 2

- La communication interne
- La communication externe
- Le bénévolat
- La communication non violente
- L'écoute active
- L'éducation populaire
- Canva
- Le public adolescent
- Les primos arrivants
- Les techniques d'animation autour du sport
- Les politiques
- Les politiques de la ville
- Association loi 1901
- Le fonctionnement des collectivités territoriales
- Les techniques d'animation autour du cirque

Parcours 3

- La méthode de projet
- Conception de son projet et vision
- Les outils de diagnostic
- Le questionnaire
- Créer un budget
- Le travail en équipe
- La stratégie de travail en équipe au sein du projet
- Les démarches participatives
- Qu'est-ce qu'un besoin et une attente
- Le public enfant de 3 à 6 ans
- Le public en centre social
- Le public petite enfance
- Les personnes âgées
- Le public en élémentaire

Parcours 4

- Les normes HACCP
- Les ERP
- La Responsabilité civile et pénale de l'animateur
- Mener des activités de groupe
- Le droit du travail
- Adapter son activité au public
- Protection juridique des majeurs avec les notions de tutelles et curatelles
- Aménager ses espaces d'animation pour une mise en sécurité optimale
- Lutter contre le harcèlement
- Le projet individuel
- Accueillir des enfants en situation de handicap en ACM
- La maltraitance (procédure et signalement)
- La loi sur "le droit des usagers" de 2002
- VSS : Violences sexistes et sexuelles

VALIDATION :

4 ÉPREUVES CERTIFIANTES PASSÉES AU COURS DE LA FORMATION

ORGANISATION & CALENDRIER

CALENDRIER



CERTIFICATION BLOC 3

1ER PASSAGE : DU 1ER MARS AU 31 MARS 2027

2ND PASSAGE : DU 1ER AVRIL AU 30 AVRIL 2027

CERTIFICATION BLOC 2

1ER PASSAGE :
21 MAI 2027

2ND PASSAGE :
24 JUIN 2027

CERTIFICATION BLOC 1 & 4

1ER PASSAGE :
27 SEPTEMBRE 2027

2ND PASSAGE :
27 OCTOBRE 2027

BON À SAVOIR

- L'apprentissage en distanciel est un complément essentiel de la formation en présentiel.
- La régularité et l'assiduité sur la plateforme e-learning sont indispensables à votre réussite.
- Votre structure d'accueil joue un rôle clé dans votre parcours de formation.
- Le BPJEPS ASEC est un diplôme d'État de niveau 4 (équivalent Bac).
- Le BPJEPS constitue une étape vers des fonctions de coordination et d'encadrement

PARCOURS INTÉGRAL EN SEMI PRÉSENTIEL (BLENDED LEARNING)

FORMATION EN ALTERNANCE

L'apprentissage en distanciel se fait en structure d'alternance.
Les structures doivent libérer environ 7 h par semaine aux stagiaires pour qu'ils puissent travailler sur la plateforme e-learning.

PRÉ-INSCRIPTION ET SÉLECTION

Dossier de pré-inscription en ligne : www.animetcom.fr

SÉLECTION : ÉVALUATION DES BESOINS

Individualisation des parcours de formation en fonction des équivalences, allègements ou renforcements déterminés lors du module de positionnement.

22,24 rue de Constantinople

01 45 22 70 64

contact@animetcom.fr

animetcom.fr